



Avis public

Avis public est donné par la soussignée, secrétaire-trésorière de la Municipalité du Canton de Stanstead que les règlements *suivants ont été adoptés* par le conseil municipal à la séance régulière du 2 octobre 2018 :

- Règlement portant le numéro RU-2018-417 concernant les systèmes d'alarme,
- Règlement portant le numéro RU-2018-418 relatif au stationnement et à la gestion des voies publiques,
- Règlement portant le numéro RU-2018-419 concernant la sécurité, la paix et l'ordre,
- Règlement portant le numéro RU-2018-420 concernant les nuisances,
- Règlement portant le numéro RU-2018-421 sur le colportage et
- Règlement portant le numéro 422-2018 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires et une délégation de certains pouvoirs

Toute personne intéressée peut examiner et obtenir une copie de ce règlement en s'adressant à la secrétaire-trésorière, Me Josiane Hudon, à la Mairie de Canton de Stanstead, située au 778, chemin Sheldon, Canton de Stanstead (Québec), J1X 3W4.

Le règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné au Canton de Stanstead, ce 4 octobre 2018.

Me Josiane Hudon
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Public notice

Public notice is hereby given by the undersigned, Secretary-treasurer of the Municipality of Stanstead Township that the following by-laws were adopted by the Council at the regular meeting held on October 2nd 2018:

- By-law number RU-2018-417 concerning alarm systems,
- By-law number RU-2018-418 relating to parking and the management of public roads,
- By-law number RU-2018-419 concerning security, peace and order,
- By-law number RU-2018-420 concerning nuisances,
- By-law number RU-2018-421 on door-to-door selling
- By-law number 422-2018 decreeing the budgetary control and monitoring rules and a delegation of certain powers

Any person interested may examine and obtain a copy of the aforesaid by-law at the office of the Secretary-treasurer, Me Josiane Hudon, at the Town Hall located at 778, Sheldon road, Stanstead Township (Quebec) J1X 3W4.

The present by-law is in force, in accordance with the law.

Given in Stanstead Township, this October 4th, 2018.

Me Josiane Hudon
Director General and Secretary-treasurer

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Conformément à l'article 431 du Code municipal, je soussignée, résidente de Sherbrooke, certifie sous mon serment d'office que j'ai donné avis public, ci-haut mentionné pour des fins municipales, en l'affichant aux endroits déterminés par le conseil municipal, en date du 6 septembre 2018.

EN FOI DE QUOI, je donne certificat en ce 4^e jour du mois d'octobre de l'an deux mil dix-huit.

Me Josiane Hudon
Directrice générale et secrétaire-trésorière